

## DÉMOCLÈS lance une boîte à outils pour améliorer et faciliter les pratiques des diagnostiqueurs<sup>1</sup>

Le « Guide de bonnes pratiques pour la réalisation du diagnostic produits/matériaux/déchets avant démolition/réhabilitation significative de bâtiments » et l'ensemble des outils désormais disponibles sur le site de DÉMOCLÈS.

La plateforme collaborative **DÉMOCLÈS** lance **une boîte à outils** pour accompagner les diagnostiqueurs dans l'évolution de leurs pratiques, dont le « Guide de bonnes pratiques pour la réalisation du diagnostic produits/matériaux/déchets avant démolition/réhabilitation significative de bâtiments ». Très attendu par l'ensemble des professionnels du secteur, ce guide, co-financé par l'**ADEME** et **ecosystem**, a été élaboré avec une quarantaine de partenaires. DÉMOCLÈS propose en outre 10 vidéos pour comprendre les actions du diagnostiqueur, 20 fiches descriptives des principaux équipements et matériaux et une grille d'inventaire du diagnostiqueur.

En 2018, la Feuille de Route Économie Circulaire précisait dans sa mesure 34 de revoir en profondeur le dispositif « Diagnostic déchets avant démolition ». Si ce dernier permet une meilleure gestion des déchets du second œuvre (prévention/tri/valorisation), son efficacité reste insuffisante au regard de leur potentiel de valorisation.

Depuis, la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire<sup>2</sup> a inscrit de nouvelles dispositions allant dans le sens d'une meilleure prise en compte du réemploi, d'une amélioration de la qualité des diagnostics et de la professionnalisation du métier de diagnostiqueur : **il s'agit désormais d'un diagnostic « produits, matériaux et déchets ».**

**C'est dans ce contexte qu'en 2019, DÉMOCLÈS a lancé les travaux d'élaboration d'une boîte à outils pour accompagner les diagnostiqueurs dans l'évolution de leurs pratiques.**

*« Identifier et tracer sont les clés du succès pour une gestion efficace des déchets issus des chantiers de démolition du bâtiment. La qualité du diagnostic est indispensable au processus qui permettra de s'assurer du devenir des déchets et matériaux, et ainsi de produire un récolement fiable de fin de chantier. » **Hervé Grimaud**, Directeur Général Adjoint d'**ecosystem***

---

<sup>1</sup> Selon la définition du diagnostic déchets du [décret n° 2011-610 du 31 mai 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments](#). Depuis, la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire l'a redéfini comme le diagnostic produits/matériaux/déchets.

<sup>2</sup> [Publiée au JO 10/02/2020](#)

## Présentation de la boîte à outils

Jusqu'à aujourd'hui, le dispositif Diagnostic déchets avant démolition était globalement peu connu, mal perçu, mal compris. Le maître d'ouvrage le voit souvent comme une obligation réglementaire, la qualité des estimations quantitatives et qualitatives n'est généralement pas satisfaisante, enfin peu de diagnostiqueurs disposent de réelles compétences en matière de gestion des déchets. « *Ce nouveau guide, complet et didactique, va enfin permettre l'appropriation et la mise en pratique du Diagnostic déchets avant démolition par l'ensemble de la chaîne d'acteurs.* » **Rym Mlibaa**, coordinatrice de la plateforme collaborative DÉMOCLÈS.

Partenaires ayant activement participé à la rédaction du guide

ACI, AD Conseil, APAVE, AREP, ARES, ATD Démolition, Bellastock, Bouygues Bâtiment France Europe, DEC2, DEKRA, EDF, EIFFAGE, EKOPOLIS, Etablissement Public Foncier Ile-de-France, Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine, Est Ensemble, Galeries Lafayette, Ginger Deleo, Grand Lyon, IDF Démolition, Ministère de la Santé, Ministère des armées, NEOM, OPAC36, OPQIBI, Paris Habitat, Plaine Commune, REMIX / ICEB, SETEC, SNCF, UPN, Ville de Paris, Vinci

## La grille d'inventaire du diagnostiqueur

Cette grille, au format Excel propose une **nomenclature produits harmonisée et détaillée** des principaux équipements et matériaux présents dans le bâtiment. Elle est organisée en 7 onglets par typologie de produit :

- Structure
- Second œuvre
- Réseaux
- Aménagement extérieur
- Equipements Electriques Electroniques (Déchets relevant de la REP DEEE)
- Eléments d'Ameublement (Déchets relevant de la REP DEA)
- Autres déchets résiduels divers issus de l'occupation du bâtiment

La grille d'inventaire comprend également un mode d'emploi et des tableaux de synthèse des déchets.

## Le diagnostiqueur en action

**10 courtes vidéos** illustrent les actions du diagnostiqueur lors des différentes étapes du diagnostic, de l'étude préliminaire à la visite sur site, et donnent quelques astuces pour réaliser son inventaire.

- |                                    |                          |
|------------------------------------|--------------------------|
| 1. Étude préliminaire              | 6. Réseaux               |
| 2. Arrivée sur le site             | 7. Cloisons              |
| 3. Huisseries : portes et fenêtres | 8. Revêtements de sol    |
| 4. DEEE - Luminaires               | 9. Chauffage             |
| 5. Climatisation                   | 10. Enveloppe et bardage |

## Description des principaux équipements et matériaux

Il s'agit de **20 fiches pratiques** qui font le focus sur les équipements et matériaux les plus présents dans le bâtiment et proposent des recommandations en termes de sécurité, de filières de valorisation.

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| 1. Installation électrique CF          | 4. Plafonds suspendus |
| 2. Réseau VDI informatique / téléphone | 5. Mobilier           |
| 3. Appareils d'éclairage               | 6. Sanitaires         |
|  | 7. Revêtements de sol |

- |     |                                     |     |                      |
|-----|-------------------------------------|-----|----------------------|
| 8.  | Climatisation                       | 14. | Cloisons             |
| 9.  | Ascenseurs et monte-charge          | 15. | Chauffage            |
| 10. | Isolants                            | 16. | Ventilation          |
| 11. | Les réseaux                         | 17. | Sécurité incendie    |
| 12. | Toit terrasse                       | 18. | Huisseries           |
| 13. | Clôtures et aménagements extérieurs | 19. | Enveloppe et bardage |
|     |                                     | 20. | Charpente            |

[DÉMOCLÈS](#) est une plateforme collaborative co-financée par l'**ADEME** et **ecosystem**. Elle vise à améliorer les pratiques en matière de prévention et de gestion des déchets du second œuvre issus de chantiers de réhabilitation lourde et de démolition. DÉMOCLÈS réunit un grand nombre de partenaires représentatifs de la maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre, des entreprises de travaux, des gestionnaires de déchets et des industriels autour d'une ambition : détourner les déchets du second œuvre de l'élimination vers les filières de valorisation dans une démarche d'économie circulaire.

**Contact presse : Agence Relations d'utilité Publique**

**Pascale Hayter** – 06 83 55 97 91 – [pascale.hayter@agence-rup.net](mailto:pascale.hayter@agence-rup.net)